



## COMITÉ SUR LA CULTURE, LES LOISIRS ET LA VIE COMMUNAUTAIRE

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 14 JUILLET 2021 À LA GRANDE SALLE DU 500, CÔTE RICHELIEU

- Sont présents : Mme Geneviève Auclair, citoyenne  
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale et vice-présidente du Comité  
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (départ : 15 h 20)  
M. Denis Roy, conseiller municipal et président du Comité (arrivée : 14 h)  
M. Luc Tremblay, conseiller municipal
- Invités présents : Mme Karine Bertrand, coordonnatrice en développement (15 h 45 à 15 h 59)  
M. Philippe Champagne, chef de service – Sport, événements et plein air  
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire  
M. Marc-Antoine Gaudreau, technicien en loisirs (14 h 13 à 15 h 38)  
M. Olivier Gauthier, coordonnateur en développement (15 h 45 à 15 h 59)  
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités  
Mme Nancy Kukovica, chef de division – Culture et bibliothèques  
M. Ghislain Lachance, directeur général adjoint – Proximité et directeur – Travaux publics  
Mme Marie-André Levasseur, directrice – Centre Raymond-Lasnier et des arts visuels (13 h 56 à 14 h 45)  
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (départ : 15 h 45; retour : 15 h 52)  
M. Romain Nombret, directeur du patrimoine – Culture Trois-Rivières (15 h 52 à 16 h 16)  
M. Dominic Thibeault, chef de division – Environnement (arrivée : 13 h 38)

---

*Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.*

#### 1. **Mot de bienvenue et présences**

L'ouverture de la séance est faite par la vice-présidente, Mme Maryse Bellemare, à 13 h 31. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

#### 2. **Lecture de l'ordre du jour**

Un sujet est ajouté à la partie à huis clos de la rencontre. Mme Nancy Kukovica demande de modifier le libellé du point 3 qui devrait se lire « Projet d'élagage bibliothèque La Franciade ». L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

**3. Projet d'élagage bibliothèque La Franciade**

Dans les bibliothèques, l'élagage permet de maintenir les collections à jour, de faire place aux nouveautés et de régler les contraintes d'espace et est réalisé selon divers critères, dont les exemplaires multiples d'un document, les documents qui n'ont pas été empruntés depuis trois ans, la date de publication d'un document et la disponibilité numérique d'un ouvrage de référence. À la bibliothèque La Franciade, il y a 38 % trop de documents par rapport à l'espace disponible et à la population. L'élagage permettra de mettre la collection en valeur, notamment la collection jeunesse puisque le secteur Saint-Louis-de-France est l'un des secteurs où il y a le plus de personnes âgées de 14 ans et moins. L'élagage sera fait à la fin de l'été ou au début de l'automne et ne constitue pas une fermeture ni une diminution des services offerts. Les livres élagués seront donnés ou entreposés en vue de la prochaine Biblio-Vente.

[...]

**Levée de la réunion et date de la prochaine réunion**

Il est 16 h 19 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La séance est levée. La prochaine réunion se tiendra le 25 août 2021, 13 h 30, par visioconférence ou au 500, côte Richelieu.



---

M. Denis Roy  
Président du Comité et conseiller  
municipal



---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux commissions  
et comités